

Messages œcuméniques

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **16 (1986)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

monuments et des sites: *Les maisons de ville des Genevois au fil des générations* (projections).

Vendredi 31 octobre

Section littéraire. M. Jean Starobinski, professeur à l'Université: *L'éloquence française avant 1789* (projections).

Mercredi 5 novembre

Section artistique. M. Robin Buffle, chef du Chœur de l'église anglaise à Genève: *Survol de la musique anglicane (suite): de Purcell à Britten* (exemples musicaux).

Vendredi 7 novembre

Section sociale. M. Daniel Hameline, professeur à l'Université: *1886... l'école genevoise devient moderne* (en marge du centenaire de la Loi sur l'instruction publique de 1866 — exposition dans le hall d'Uni II).

Mercredi 12 novembre

Section médicale. D^r Rémy Russbach, médecin-chef de la Division médicale du Comité international de la Croix-Rouge;

M. Pierre Graber, professeur à l'Université: *L'action médicale du CICR, chirurgie dans un hôpital de guerre au Pakistan* (projections).

Vendredi 14 novembre

Section sociale. Mme Anne-Marie Piuze, professeur à l'Université: *La notion de ville à travers les observations des Genevois et des voyageurs aux XVII^e et XVIII^e siècles* (projections)

Mercredi 19 novembre

Section historique. M. Antoine Fleury, professeur à l'Université: *La Suisse et la construction de l'Europe*.

Vendredi 21 novembre

Hors section. M. Bernard Ziegler, conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police.

Mercredi 26 novembre

Section médicale. D^r Bertrand Cramer, professeur à la Faculté de médecine, chef du Service de psychiatrie infantile: *Les fon-*

dements de la relation entre la mère et son bébé (projections).

Vendredi 28 novembre

Section littéraire. M. Jean-Louis Cornuz, maître au Gymnase de Lausanne: *Victor Hugo, «L'homme qui rit»*.

Mercredi 3 décembre

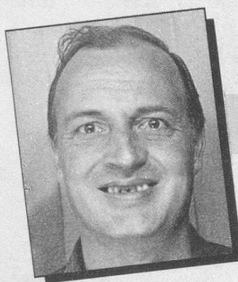
Section artistique. Mme Valentina Anker, docteur ès lettres: *Robert Hainard et l'art animalier* (projections).

Vendredi 5 décembre

Section médicale. D^r Jean-Philippe Assal, médecin-adjoint, Policlinique de médecine: *L'information médicale aux malades et au public, responsabilité du médecin?* (projections).

Mercredi 10 décembre

Section sciences et économie. M. Bernard Delaloye, directeur des Services des télécommunications, Berne: *Télécommunications vers l'an 2000* (première partie, projections).



ABBÉ
J.-P. DE SURY

MESSAGES ŒCUMÉNIQUES

Le plaisir et la souffrance

La recherche biochimique appliquée au fonctionnement des cellules du cerveau humain peut conduire à des découvertes étonnantes. C'est notamment ce que révèle Jean-Didier Vincent dans un entretien avec Catherine David, du *Nouvel Observateur*.

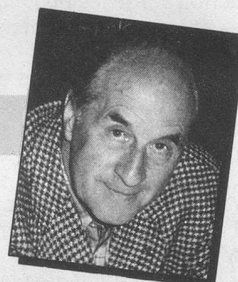
On y apprend notamment qu'il y a dans le cerveau une régulation subtile, très complexe, des structures dites de plaisir et des structures dites aversives: «Les deux sont nécessaires: le plaisir ne va pas sans la souffrance qui lui est associée. Il ne s'agit pas d'une notion morale: le système a besoin d'être balancé. Le propre de ces structures est donc d'être duelles: il y a d'une part les ensembles nerveux liés au «plaisir», qui utilisent des substances spécifiques (les endomorphines), et de l'autre des processus opposants. Chaque fois que se développe un processus de plaisir, des processus inverses se mettent en place.»

Celui qui se drogue, à la morphine ou à l'héroïne, par exemple, le fait pour la recherche de ce plaisir provoqué de l'extérieur. Ce qu'il oublie, c'est que le processus de plaisir ayant ainsi été poussé très loin, les processus aversifs vont alors eux aussi se développer de façon démesurée, la souffrance ainsi provoquée devenant extrême, insupportable. Dans le cas de la morphine, cette action est tellement puissante qu'elle peut être dévastatrice à la première prise.

Ce qui fait dire à Margaret Mead, à propos de la drogue: «La vertu, c'est quand vous avez la douleur suivie du plaisir; le vice, c'est quand vous avez le plaisir suivi par la douleur.»

Avec Jésus, essayons de suivre le chemin qui va de la mort à la Résurrection, et non pas de le prendre en sens inverse. C'est mortel!

J.-P. de S., Genève



PASTEUR
J.-R. LAEDERACH

Bonté

*Plus que les arts et la beauté
Triomphe toujours la bonté.*

Vous l'avouerais-je, chers ami(e)s, pour suivre sur ma lancée habituelle, j'ai cherché, dans ma mémoire d'octogénaire en puissance, puis dans mes nombreux bouquins (vous êtes au courant par certaine photographie!), un distique ou un quatrain sur la bonté. En vain. Alors, j'en ai composé un moi-même. Mais si vous trouvez mieux sur ce sujet, envoyez-le moi! Autre exercice proposé: essayez vous-même d'écrire deux lignes pour définir la bonté. Le dictionnaire dit simplement: «Qualité morale qui porte à faire le bien, à être bon pour les autres.»

Donc, la bonté est d'abord une qualité, et de plus morale. Par conséquent un mouvement intérieur qui a sa source dans la pensée, le cœur, l'âme, dans nos sentiments et nos intuitions. On ne peut être bon, si ce qu'on pense et ressent ne l'est pas. Le visage, le regard, l'attitude, la parole sont un écho fidèle de la bonté qui nous illumine de l'intérieur. Et les autres ne s'y trompent pas. Bonté ne rime pas toujours avec